

fendeurs verticaux 12 – 18 T AGRI

# Notice d'utilisation

Originale



- Mise en service
- Installation et utilisation
- Entretien

À lire attentivement avant la première utilisation !

SA 2E

19 rue Joseph Cugnot

49136 les ponts de cé

Tel. : +33 (0)2 41 66 01 91

Fax : +33 (0)2 41 66 01 99

Site Internet : [www.espace-meraude.com](http://www.espace-meraude.com)





# Table des matières

Préface.....	4
Consignes de sécurité .....	5
Signification des pictogrammes.....	8
Caractéristiques techniques .....	10
Mise en route .....	11
Mise en route version prise de force .....	11
Utilisation.....	12
Installation.....	12
Procédure de fendage.....	15
Remisage .....	20
Entretien .....	22
Graissage.....	22
Vidange du circuit hydraulique .....	25
Vidange du multiplicateur .....	26
Déclaration CE de conformité .....	27
Garantie.....	30

# Préface

Cher client,

Nous vous remercions d'avoir opté pour une de nos machines.

Afin de travailler efficacement et en toute sécurité, il est impératif de lire le présent mode d'emploi avant la mise en service et de respecter à chaque utilisation les instructions relatives à la sécurité et à l'entretien de votre machine.

Le fabricant décline toute responsabilité si ces consignes ne sont pas respectées. Le fabricant décline également toute responsabilité en cas :

- d'utilisation à d'autres fins que celles décrites dans cette notice
- de mauvais entretien de l'appareil
- d'utilisation par un opérateur non formé
- d'interventions techniques non conformes.

Si des questions subsistent après la lecture de cette notice, ou en cas d'absence d'éléments nécessaires au fonctionnement de la machine, veuillez contacter notre service après-vente en indiquant la référence et l'année de construction de votre machine.

L'amélioration de nos produits est une préoccupation constante. De ce fait, nous nous réservons le droit de procéder sans préavis à toutes modifications, sans que nous puissions être tenus d'appliquer ces modifications sur les machines vendues précédemment.

Toute duplication, même partielle de cette notice, doit être soumise au fabricant. Tout contrevenant s'expose à des poursuites judiciaires. La teneur de la notice, ainsi que les pièces détachées peuvent être modifiées à tout moment.

Le fabricant s'engage à mettre à disposition des revendeurs professionnels les pièces détachées indispensables à l'utilisation de l'équipement pendant une durée de 10 ans après la date de fabrication du produit.

# Consignes de sécurité

- La machine est conçue pour être utilisée par un seul opérateur qui doit avoir pris connaissance de cette notice.
- La présence d'une tierce personne dans la zone de travail est interdite.
- L'opérateur devra veiller à la bonne fixation de la barre de maintien qui délimite la zone de travail.
- Il est interdit de mettre un membre du corps dans les zones dangereuses.
- Le bois doit uniquement être maintenu à l'aide de la poignée gauche, la poignée droite servant au choix des mouvements du vérin.
- L'utilisation est interdite aux personnes de moins de 18 ans.
- Le port de chaussures de sécurité, de gants, de lunettes et de protections auditives est obligatoire.
- En cas de levage de la machine à l'aide d'un pont ou d'un palan, l'élingage doit impérativement se faire par les points repérés par un pictogramme de crochet.
- L'émission sonore au niveau de l'utilisateur dépend de la motorisation (se référer à la section Caractéristiques Techniques).
- La surface de travail doit être maintenue propre, plane, stable et dépourvue d'obstacles. Le poste de travail doit être bien éclairé.
- La vitesse maximale d'entraînement pour la version prise de force est de 540 tr/min. Une vitesse plus élevée peut entraîner des dommages dans le circuit hydraulique et la partie mécanique.
- Si la machine est dételée du tracteur, il est recommandé de poser le cardan sur le support prévu à cet effet.
- La machine est équipée d'un système d'attelage 3 points ou d'un système d'attelage par anneau pour le transport. L'attelage et le dételage doivent se faire machine à l'arrêt. En mode prise de force il est interdit d'utiliser la machine non attelée.
- Assurez-vous que votre tracteur est suffisamment puissant pour utiliser votre machine dans de bonnes conditions.



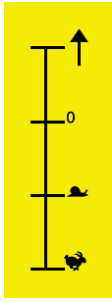

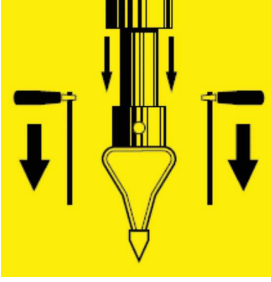
- En position alignée, le bol de protection doit couvrir l'arbre de transmission de 50mm.
- Lors de chaque mise en service il convient de vérifier l'état des flexibles hydrauliques et le serrage des raccordements.
- Lors de chaque mise en service, il convient de vérifier le bon fonctionnement du déclencheur, qui doit provoquer l'arrêt du vérin et la mise hors pression du circuit dès l'arrivée en butée du couteau.
- Lors de chaque mise en service, il convient de vérifier le fonctionnement de la commande bi-manuelle (aucun mouvement ne doit se faire en actionnant un seul levier).
- Lors de chaque mise en service, il convient de vérifier les mouvements des différents vérins.
- Le bois doit toujours être fendu dans le sens des fibres. Un empilage de plusieurs bûches peut provoquer une éjection des pièces à fendre. La bûche doit être positionnée horizontalement contre la poutre de guidage. Il faut faire particulièrement attention lors de la fente de bois à nœuds.
- En cas de bûche bloquée sur le coin, il est recommandé de laisser remonter le coin jusqu'à déclenchement et de procéder à un dégagement mécanique à l'aide d'une masse.
- Ne laissez pas la machine sans surveillance pendant le fonctionnement!
- Pour votre sécurité, pensez à faire des pauses régulièrement !
- Pour procéder aux travaux de nettoyage, d'entretien ou de réglage de la machine il est obligatoire d'arrêter les organes d'entraînement (moteur, tracteur) et de débrancher câble d'alimentation et/ou la prise de force.
- Pour le remisage, veuillez positionner votre machine sur un sol plat et stable.
- Pour le transport de la machine il faut respecter la charge maximum admissible par le véhicule (le poids de la machine est noté sur la plaque signalétique) Vérifier la bonne mise en place des axes d'attelage ainsi que des goupilles. La machine doit être transportée uniquement à l'aide des systèmes et accessoires prévus à cet effet.
- Lors du transport, il convient de respecter le code de la route !

- Si pendant le transport, la machine couvre l'éclairage du tracteur, il faut rajouter une rampe lumineuse sur la machine.
- La pression maximale du circuit hydraulique peut atteindre 230 bars. Les clapets des distributeurs sont pré-réglés à ces pressions de sécurité. Il est interdit de modifier ce réglage.
- Pour votre sécurité, il est impératif d'utiliser des pièces de rechange d'origine !

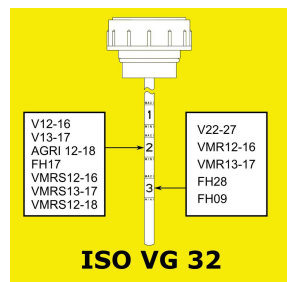


**Usages dangereux prévisibles : en cas d'utilisation de la machine à d'autres fins que celles décrites dans la présente notice, il existe un risque, notamment de coupure, d'écrasement ou de happement.**

# Signification des pictogrammes

ETI00051		<p>Obligation de lire la notice. Port des équipements de protection obligatoire (lunettes, gants, protection auditive, chaussures de sécurités). Ne pas mettre des membres dans les zones dangereuses. La présence d'une tierce personne dans la zone de travail est interdite.</p>
ETI00001		<p>Rester à distance des pièces en mouvement</p>
ETI00015		<p>Action de la poignée : vers le bas pour descendre le vérin (2 vitesses), vers le haut pour remonter le vérin.</p>
ETI00036		<p>Sens de rotation et vitesse maximale de la prise de force.</p>
ETI00066		<p>Utiliser les deux poignées simultanément pour faire descendre le vérin.</p>

ETI00132A



**Etiquette jauge bouchon de remplissage fendeuses.**

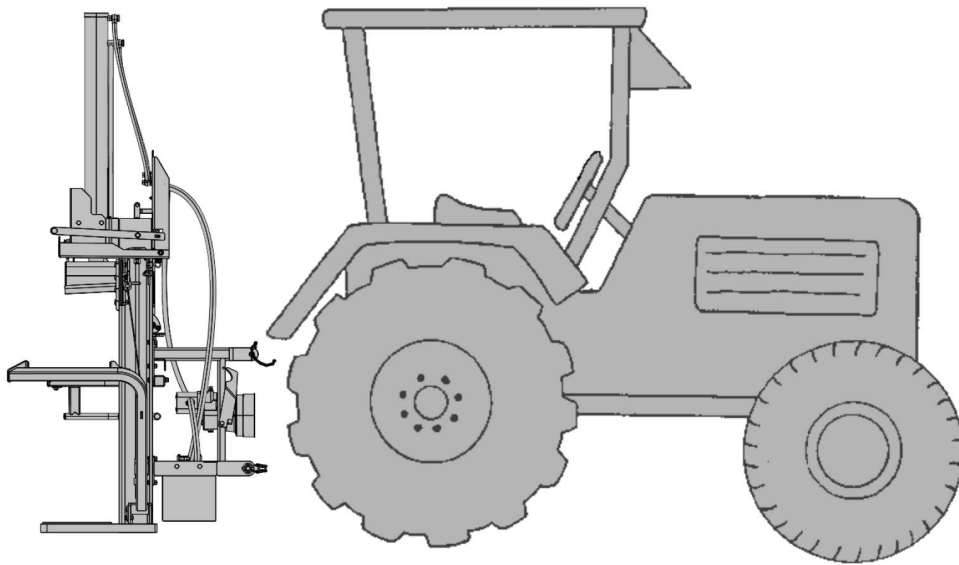
# Caractéristiques techniques

tonnage de la machine (T)		12	18
Course du vérin (cm)		100	
Ouverture (cm)		108	
Ø mini de la bûche (cm)		8	
Ø maxi de la bûche (cm)		70	80
capacité du réservoir (L)		28	
Puissance mini tracteur (cv)		15	20
Vitesse de rotation de la prise de force : (tr/min)		540	
Poids de la machine (kg)	P.D.F.	354	388
	Hydrau. Tracteur	286	324
Emission sonore (db)		74	
Dimensions	hauteur (cm)	190 / 250	
	largeur (cm)	120	
	longueur (cm)	110	

# Mise en route

## Mise en route version prise de force

Dans un premier temps, attelez votre machine à votre tracteur. Utilisez un cardan de catégorie 3 au minimum.



Brancher ensuite la prise de force. Par mesure de sécurité, cette opération est obligatoirement réalisée lorsque le moteur du tracteur est arrêté !

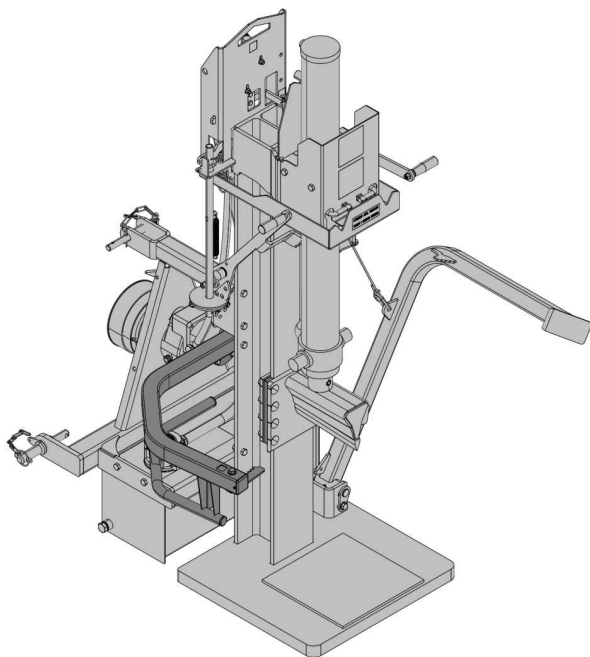
Dès que votre machine est prête (voir chapitre suivant), mettez en marche le tracteur et enclenchez la prise de force. Vitesse maximale de rotation pour la prise de force : 540 tr/min.



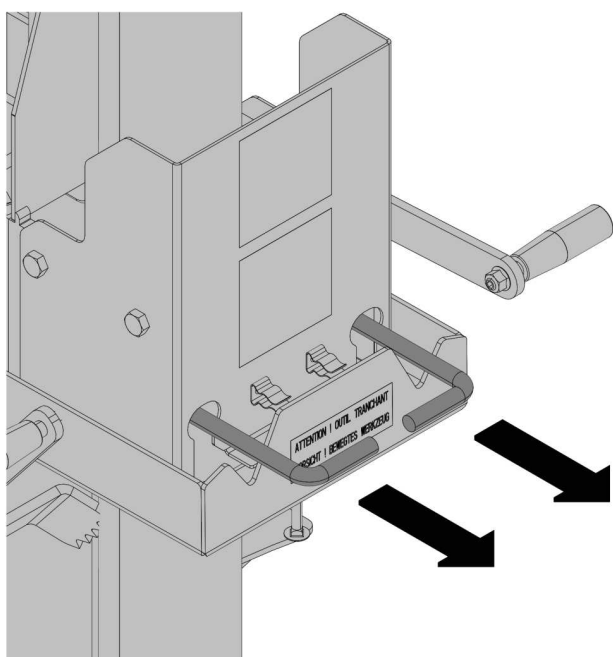
**Attention ! Se tenir à l'écart de la zone située entre le tracteur et la machine lorsque l'arbre à transmission à cardans de la prise de force tourne.**

# Utilisation

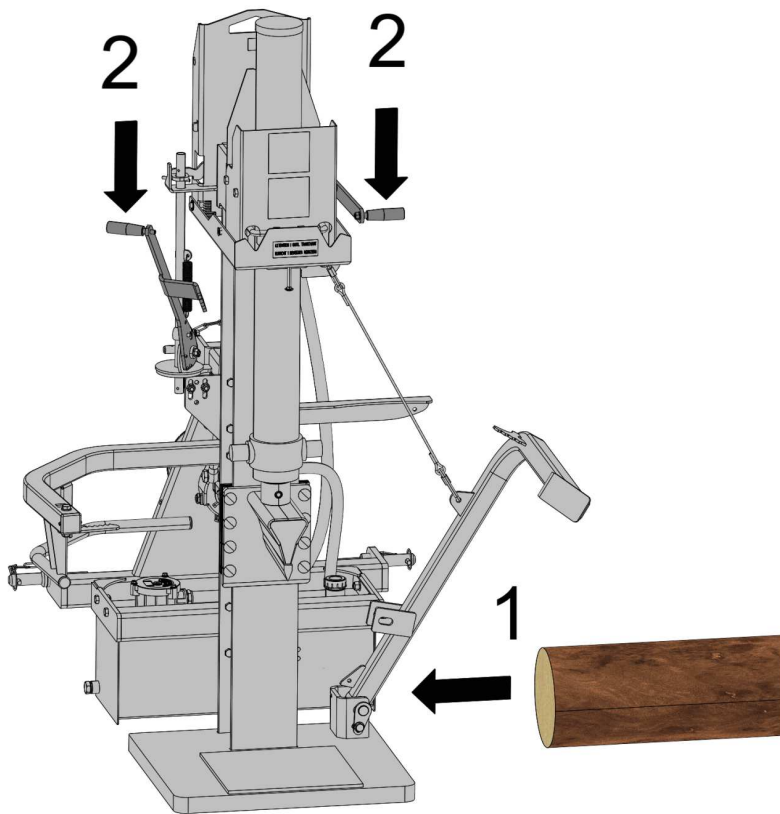
## Installation



Lors de la première mise en route, mettre en place la barre de maintien de bois en position de travail.

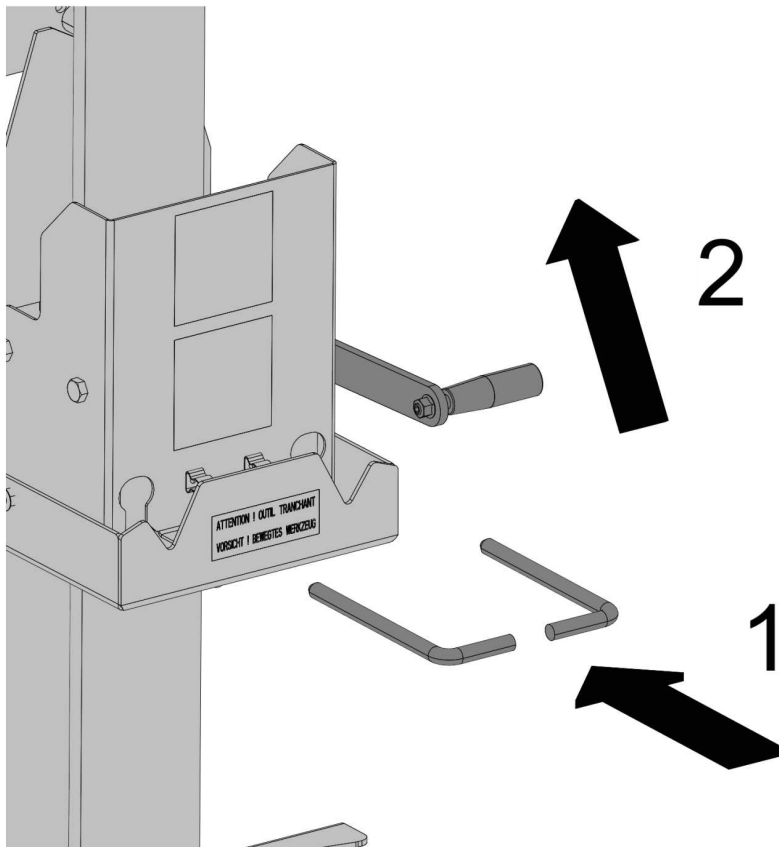


Enlever les deux broches de vérin afin de mettre le vérin en position haute.

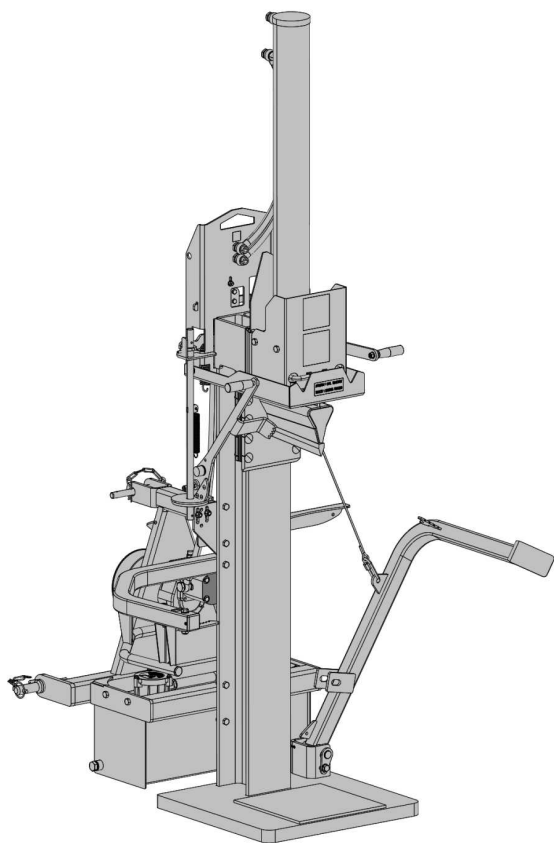


Insérer une bûche sous le vérin pour caler le couteau ( $\varnothing$  min : 150 mm).

Actionner les poignées afin de faire descendre le couteau contre la cale, ce qui fera monter le vérin en position de travail.

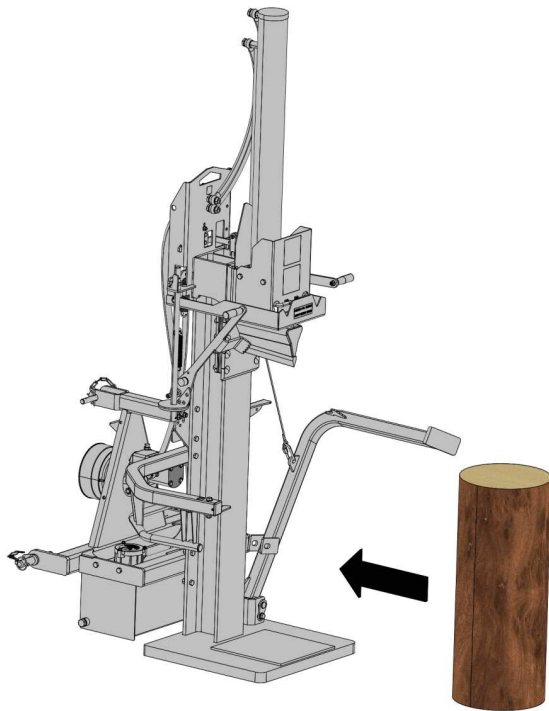


Remettre en place les broches de vérin, puis actionner la poignée droite vers le haut afin de faire remonter la tige du vérin.

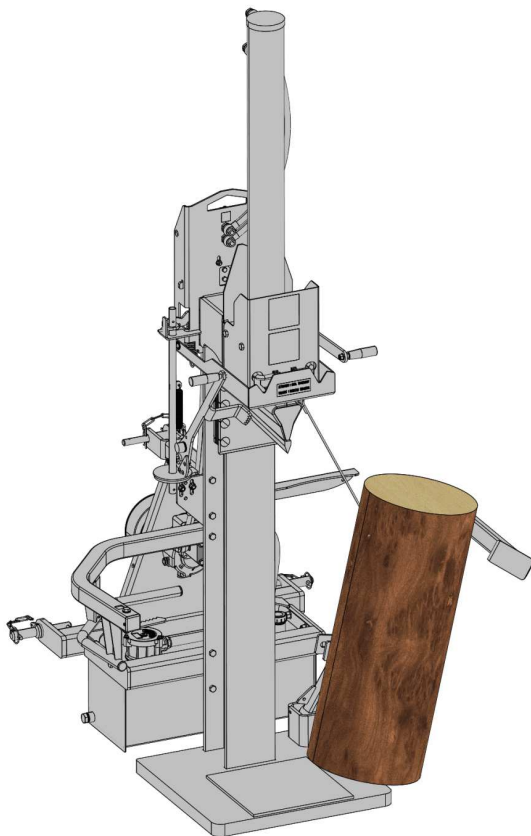


Votre machine est  
prête à l'usage.

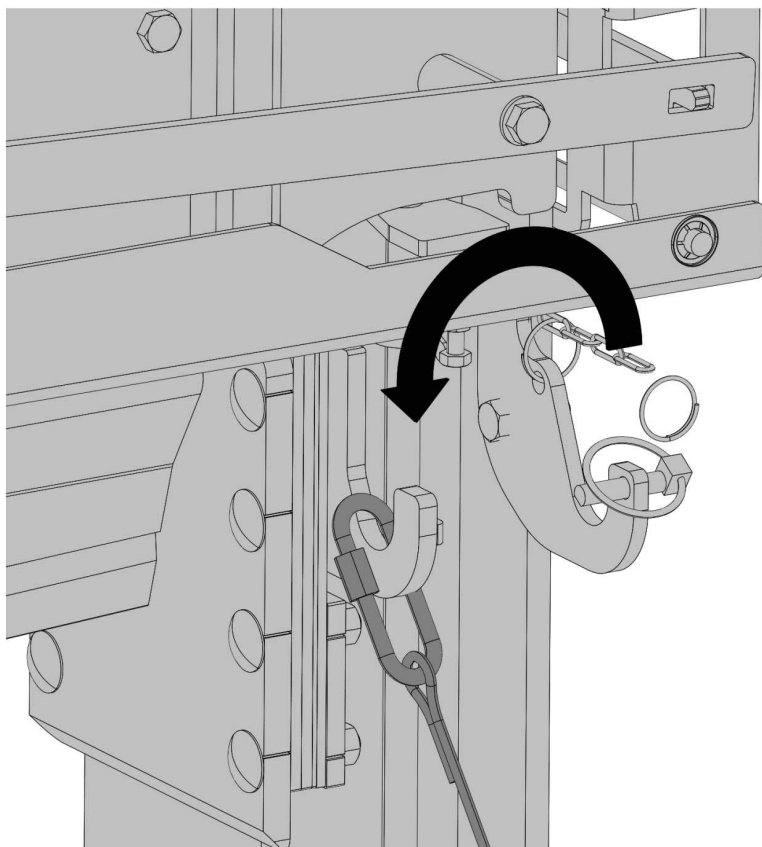
# Procédure de fendage



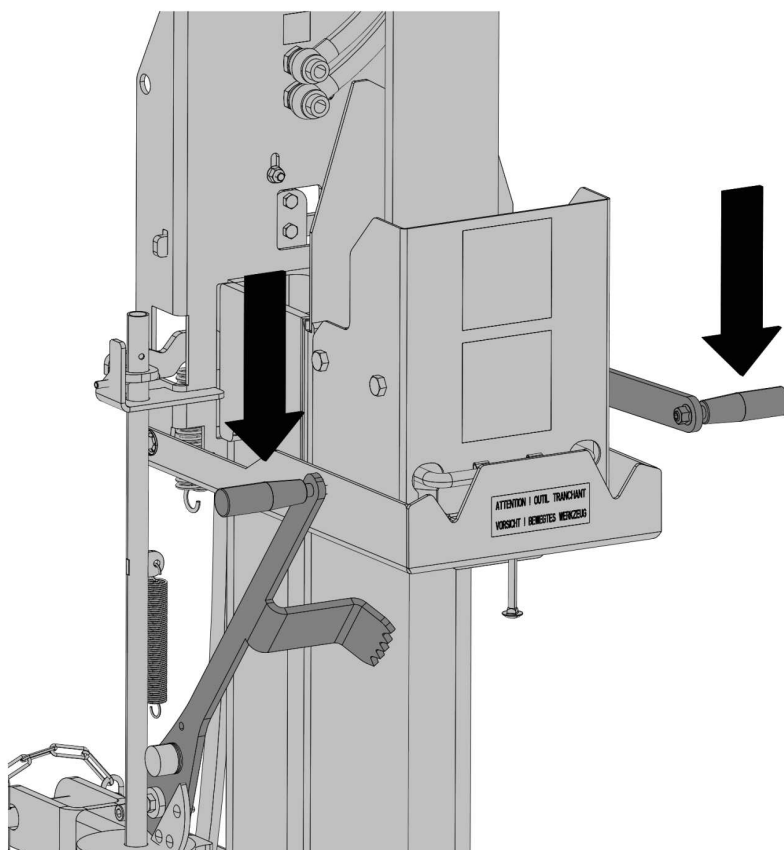
Positionnez une bûche à fendre dans la zone de travail. S'il s'agit d'une bûche légère, vous pouvez la placer manuellement.



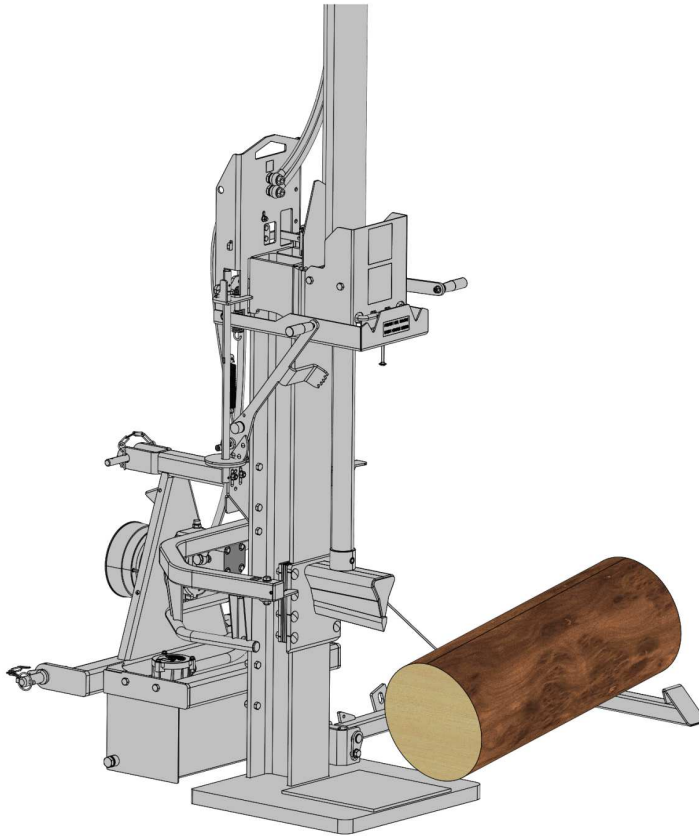
S'il s'agit d'une bûche de diamètre important, il est recommandé d'utiliser le lève-bûche de la machine.



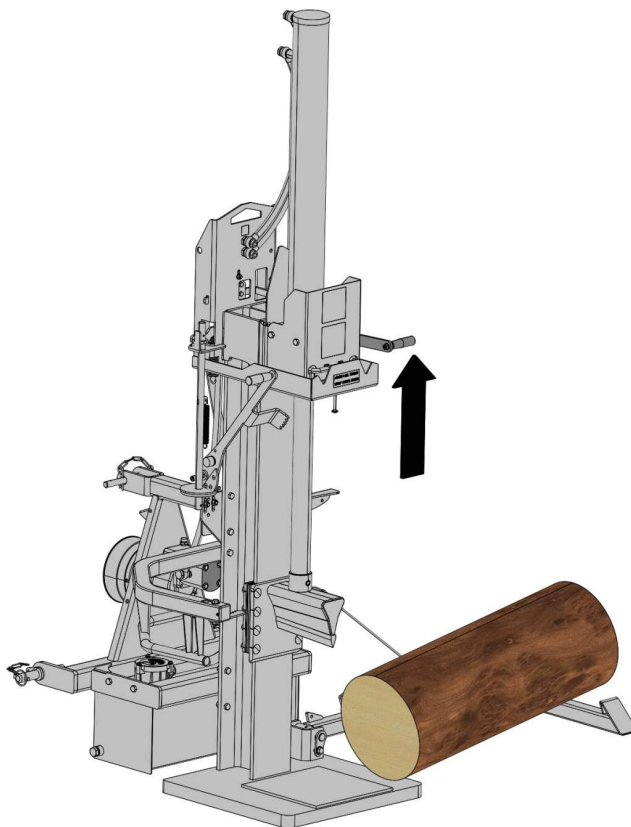
Pour ce faire, il faut accrocher le maillon au crochet du couteau.



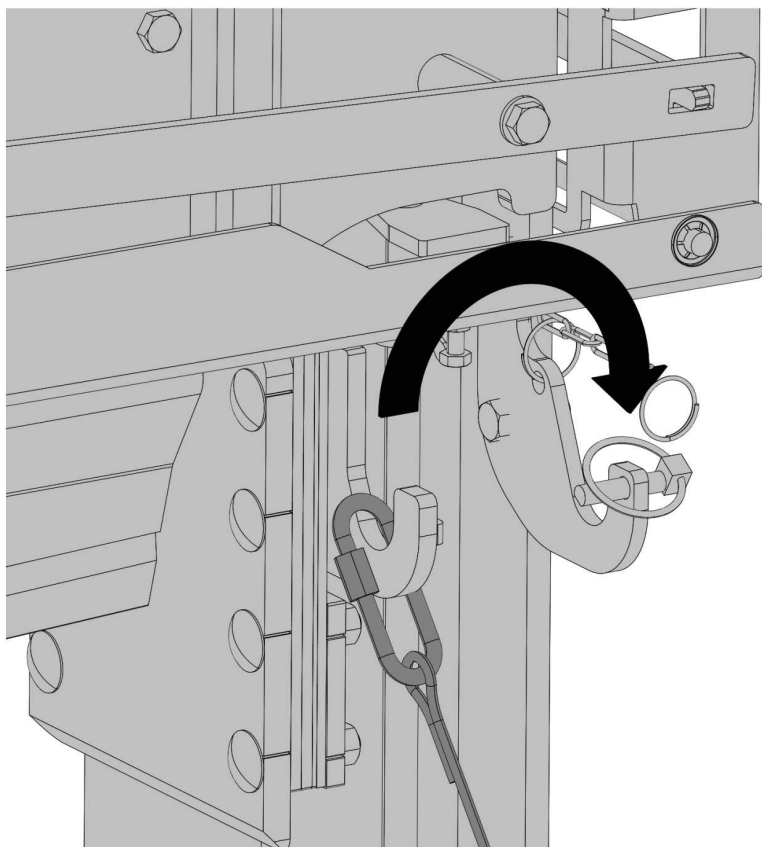
Puis descendre le bras du lève-bûches en actionnant les deux manettes simultanément.



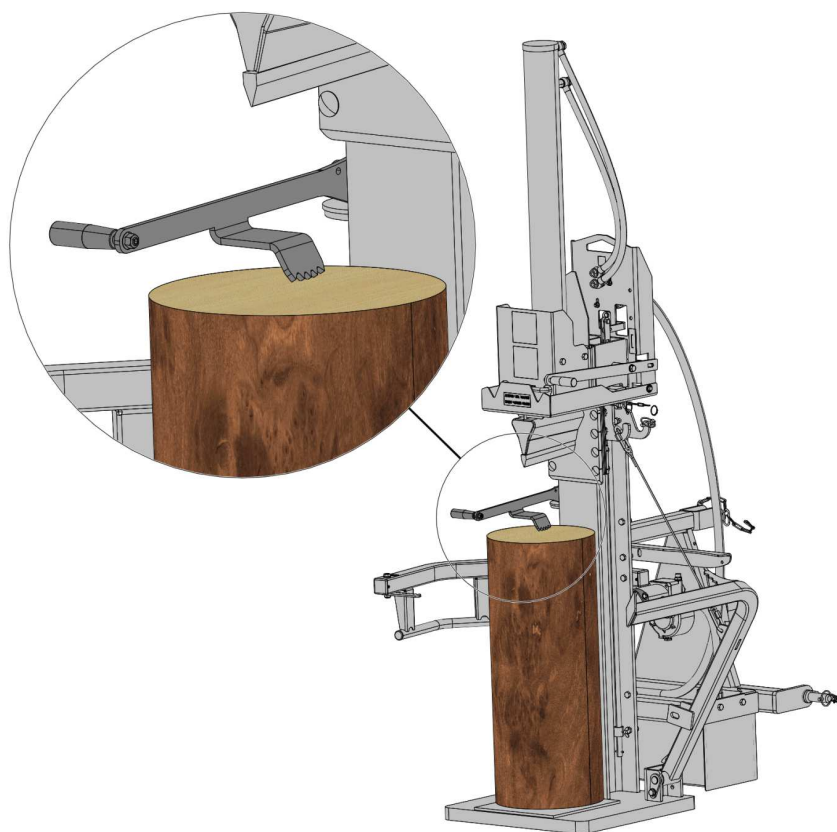
Une fois le lève-bûche en position basse, mettre en place la bûche sur le bras en la faisant rouler sur le sol.



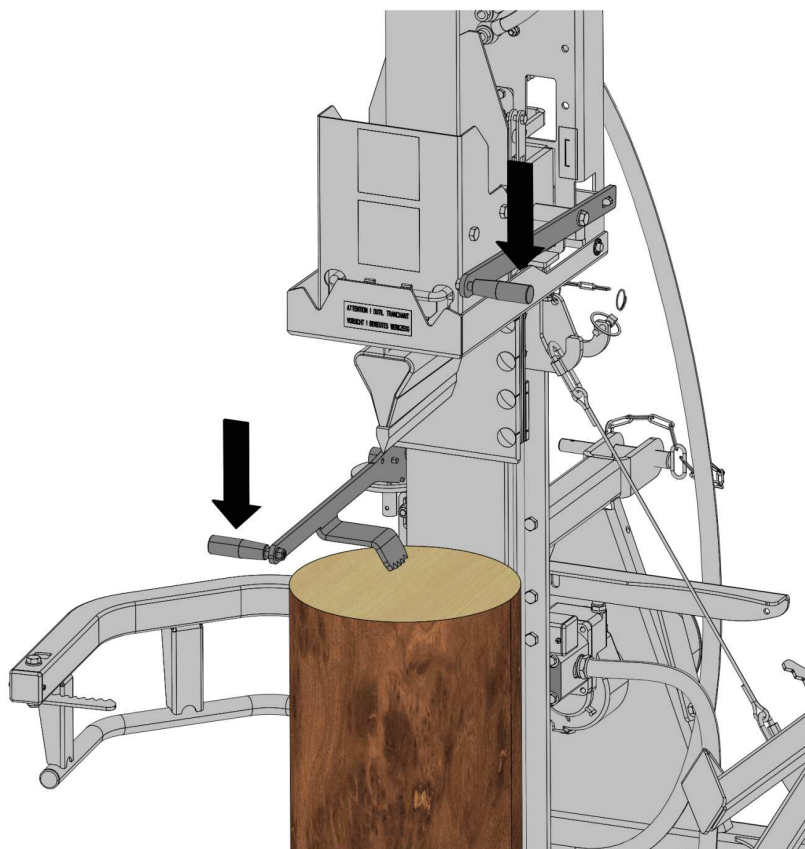
Actionnez ensuite la manette de droite vers le haut afin de faire remonter le couteau et de soulever la bûche.



Placer le filin du crochet mobile au crochet fixe.



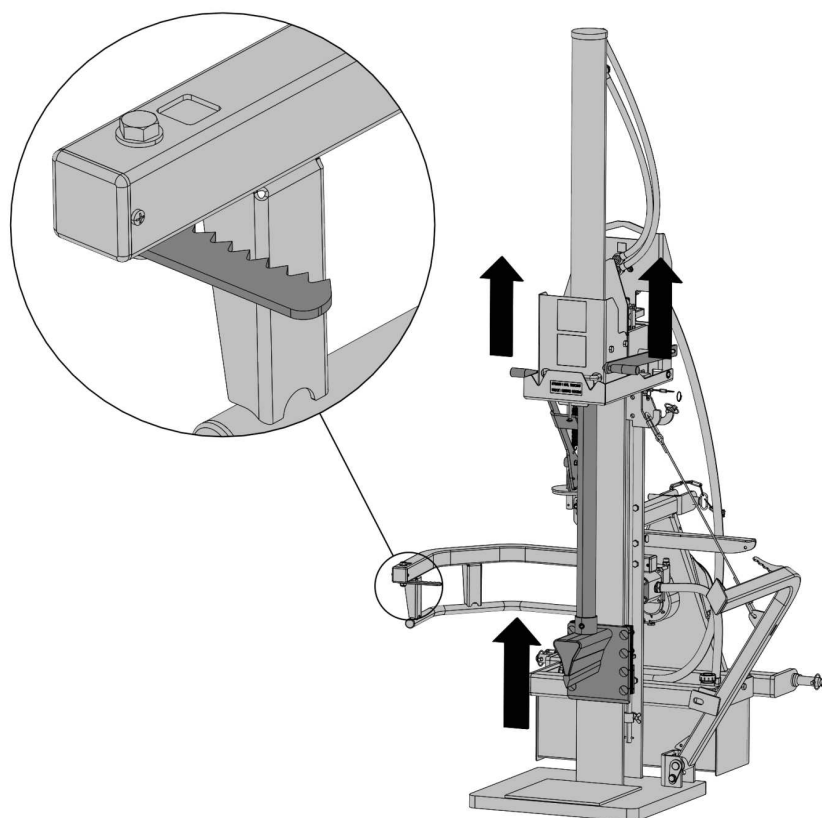
Une fois la bûche en place, centrez-la et maintenez-la fermement à l'aide de la poignée gauche.



Actionnez la poignée droite tout en maintenant la poignée gauche pour entamer un cycle de fente.

Le vérin a deux vitesses, utilisez la première lorsque la machine force et la seconde le reste du temps.

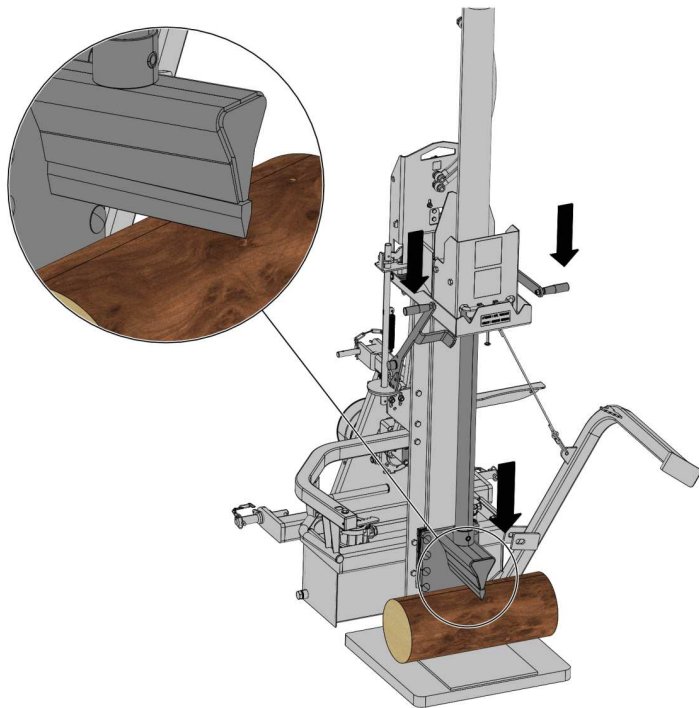
Le fait de libérer une poignée permet l'arrêt d'urgence de la machine en cas de besoin.



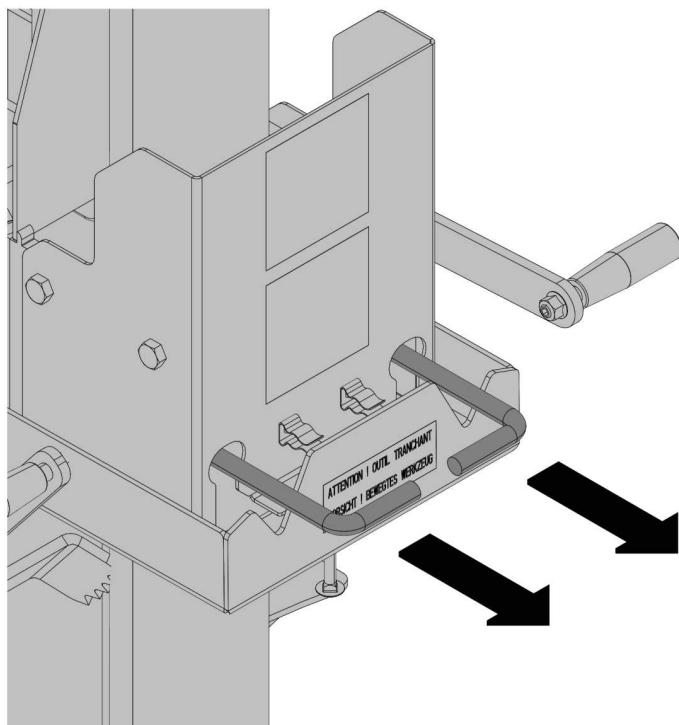
Lorsque le bois est entièrement fendu, libérer la poignée gauche et actionner la poignée droite vers le haut pour entamer la remontée du couteau.

La barre de maintien est équipée d'un support cranté réglable que vous pouvez utiliser afin de stocker vos bûches et d'un support de sappe

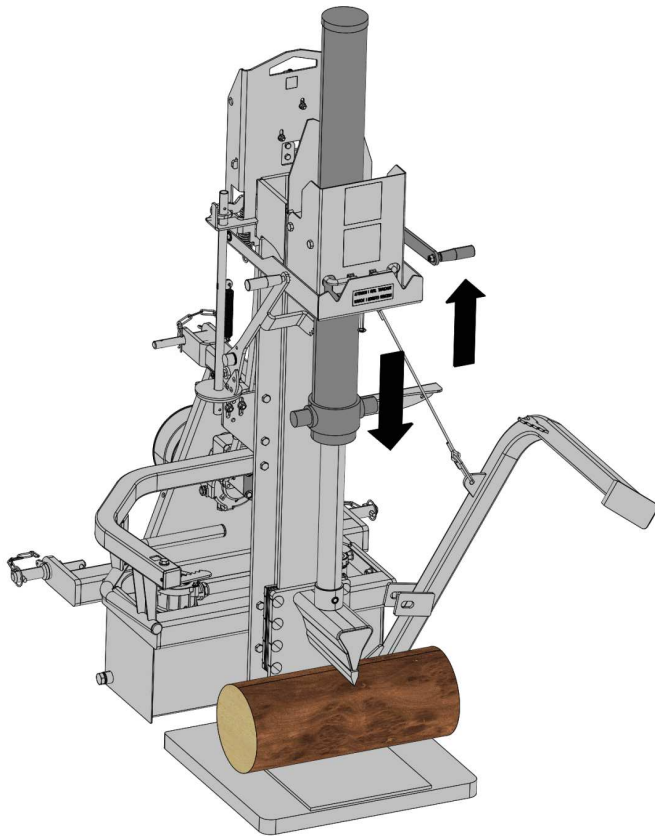
# Remisage



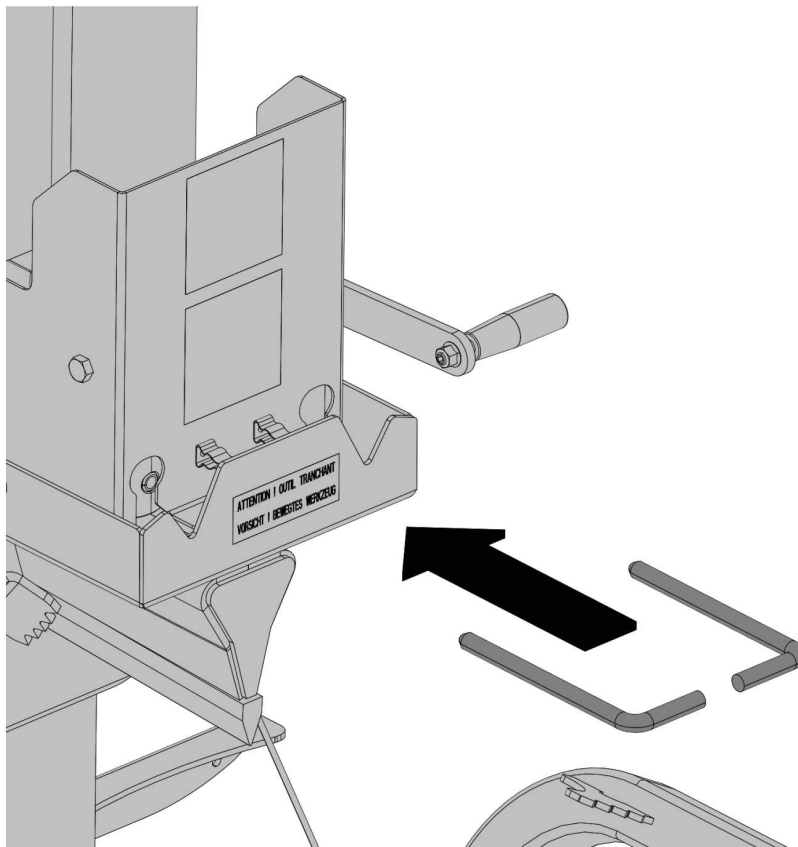
Pour remettre la machine en position de transport, replacer la cale sous le couteau, puis faire descendre le vérin en actionnant les deux leviers, afin de mettre le couteau en appui sur la cale.



Ôter ensuite les broches de maintien du vérin.



Laissez descendre le vérin en actionnant la poignée droite vers le haut jusqu'à ce que celui-ci soit en butée. Ôter la cale de bois.



Replacer les broches, puis désactiver l'alimentation en huile ou la prise de force.

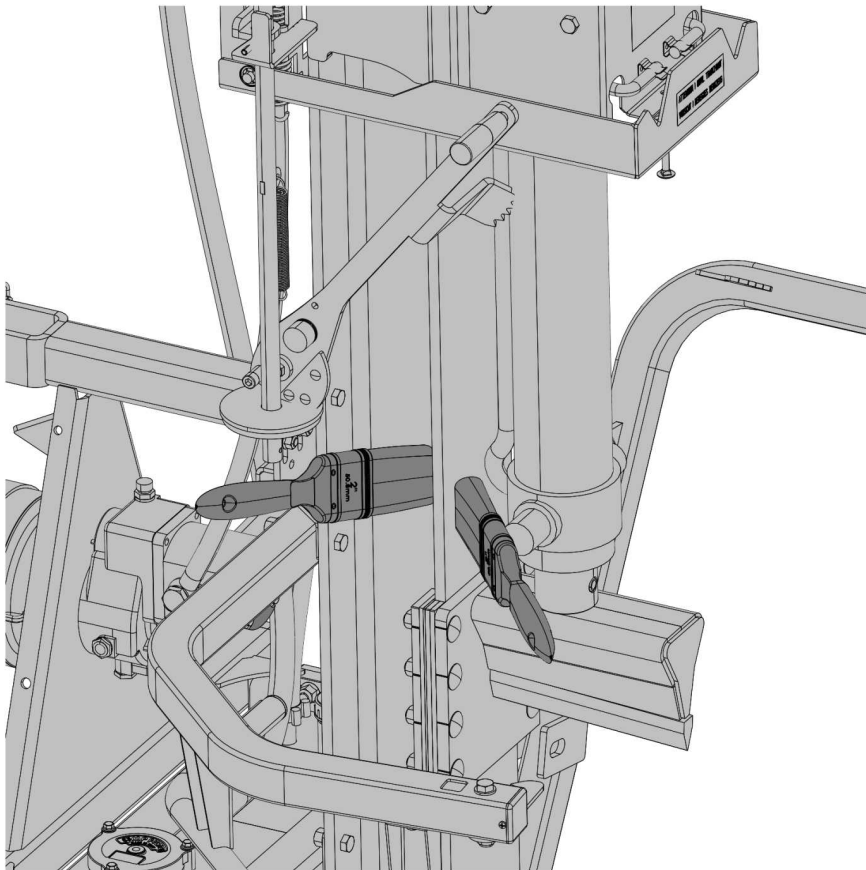
# Entretien

## Graissage

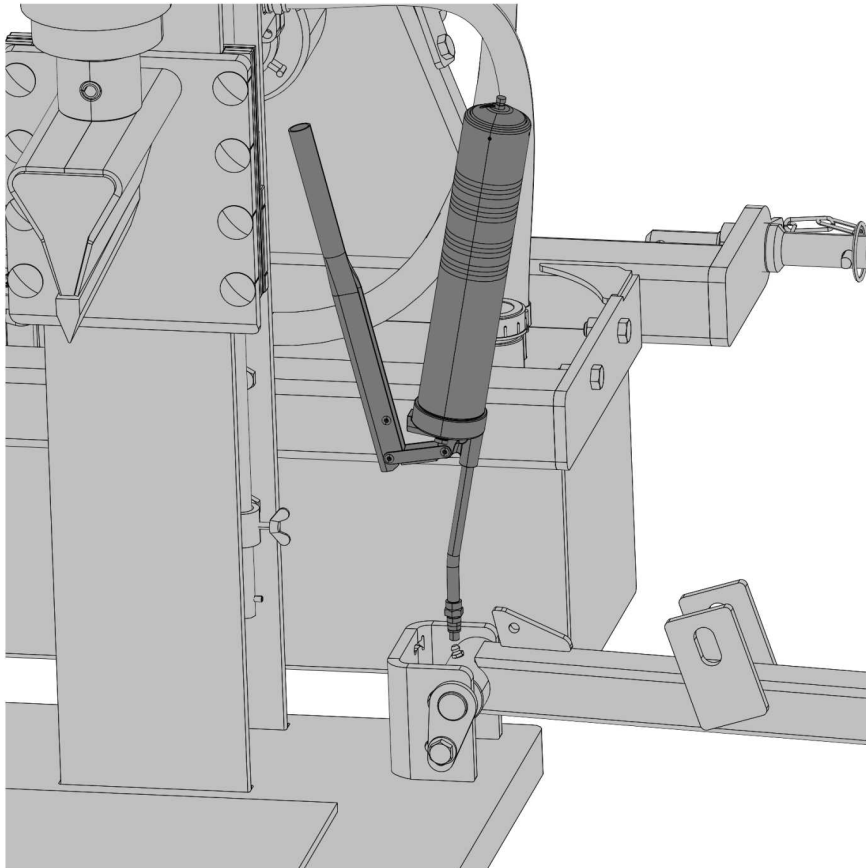


**Attention ! Ne jamais effectuer d'opération de maintenance avec le moteur du tracteur allumé ou avec la machine branchée au secteur !**

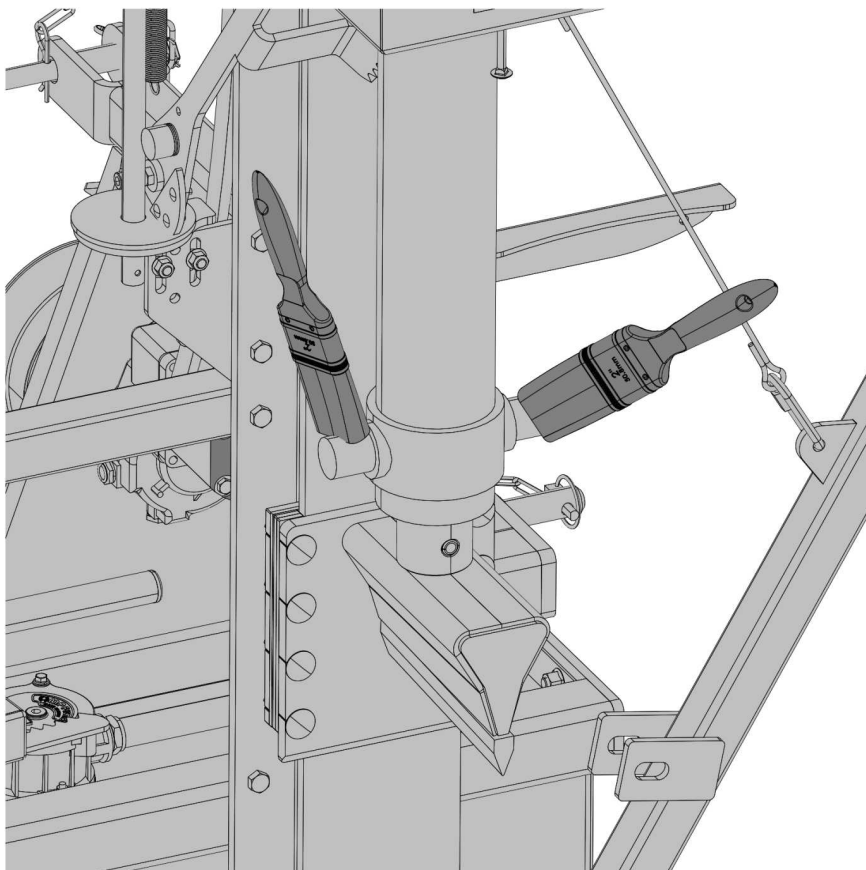
Graisser régulièrement les points suivants :



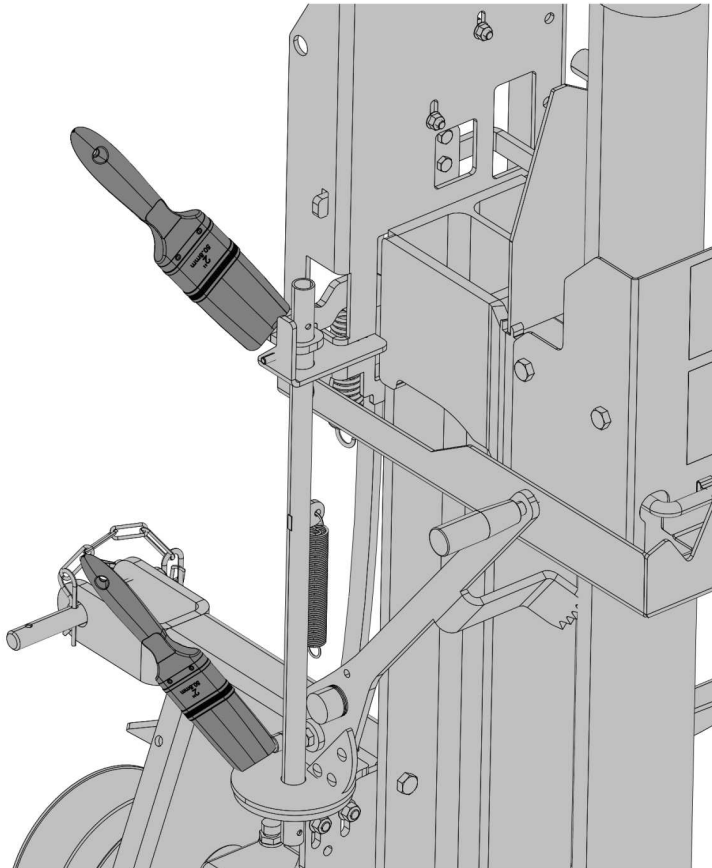
Poutre (2 côtés)



Lève-bûches



Tourillons du vérin



Poignée griffe

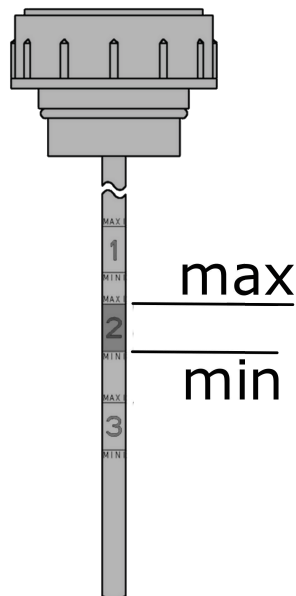
# Vidange du circuit hydraulique

La première vidange de l'huile hydraulique s'effectue au bout de 50 à 100 h d'utilisation. Les vidanges suivantes doivent être espacées de 300 h au maximum, intervalle qu'il est conseillé de réduire dans le cadre d'un usage intensif de la machine.

Si la machine dispose d'un filtre à huile, ce dernier doit être remplacé après chaque vidange.

L'huile recommandée est l'huile : ISO VG32 / 46

Le volume d'huile dans le réservoir est : 28L

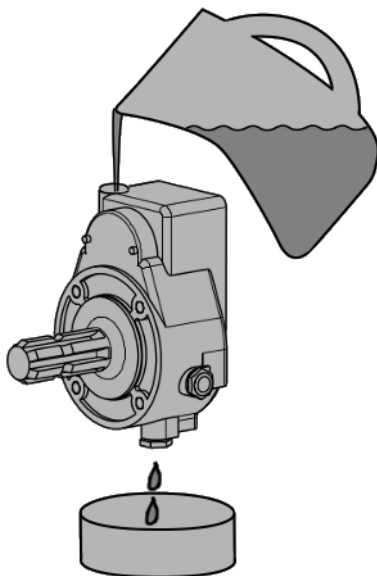


## Vidange du multiplicateur

La première vidange du multiplicateur s'effectue au bout de 50 h d'utilisation, puis à intervalles réguliers n'excédant pas 1 an.

L'huile recommandée est l'huile : ISO 150 ou SAE90 (80W90)

Le volume d'huile est de : 0.15L



# Déclaration CE de conformité

Nous AMR, société sise au 1 rue de l'industrie, déclarons sous notre seule responsabilité que les produits décrits ci-dessous sont conformes de par leur conception aux exigences essentielles pertinentes concernant la sécurité et la santé de la directive 2006/42/CE.

De plus, cette machine,

**Désignation** : Fendeuse verticale 12–18 T AGRI

**Type** : VPF12 AGRI — VPF18 AGRI— VHY12 AGRI — VHY18 AGRI

À partir du n° de série : 24FEN000426




Pour la réalisation des exigences de sécurité et de santé mentionnées dans les directives CEE, les normes et spécifications techniques suivantes ont été prises en considération :

- **2006/42/CE relative aux machines,**
- **2014/30/UE relative à la compatibilité électromagnétique,**
- **EN 13857 : 2008 relative à la sécurité des machines,**
- **EN ISO 4413 : 2011 relative aux équipements hydrauliques,**
- **NF EN 609–1 : 2017 relative à la sécurité des fendeurs à coin**

Il est certifié par des mesures internes que ces machines respectent les exigences des directives CEE ainsi que les normes susnommées.

**Responsable de la documentation technique : Maxime VERVAUX**

**Cachet et signature :**

 <p>AMR PUISSANCE &amp; PERFORMANCES</p>	<p>ELSENHEIM Fevrier 2024 <b>Michaël HORNECKER</b> PDG</p>		
<p>1 rue de l'industrie 67390 ELSSENHEIM Tél. +33 (0)3 88 58 69 69 Fax +33 (0)3 88 58 69 70 SIRET : 443 715 283 00023</p>			





## Conditions de garantie

- La garantie est valable deux ans à compter de la date de commande. Le client le prouvera par le bon de garantie ci-contre dûment complété (cachet du point de vente, date de vente et signature du vendeur, numéro de série et année de fabrication). Le bon de garantie n'est valable que s'il est accompagné de la facture.
- Elle ne couvre que les réparations de remplacement de parties, qui après vérification par nos soins s'avèreraient défectueuses.
- La garantie s'annule en cas de tentatives de réparation non prescrites par le fabricant, en cas d'usages de pièces de rechange autres que celles d'origine, en cas de défaut résultant d'un mauvais entretien ou en cas d'une utilisation non conforme par une personne non habilitée.
- La garantie ne prend pas en compte les frais de port.
- Les pièces d'usures ne sont pas prises en charge.
- Pour la sécurité de l'utilisateur et la prise en compte de la garantie il est obligatoire d'utiliser des pièces de rechange d'origine.



### BON DE GARANTIE

Date d'acquisition

Numéro de série

Modèle de la machine

Cachet revendeur



19 rue Joseph Cugnot  
49136 les ponts de cé  
FRANCE  
Tel. : +33 (0)2 41 66 01 91  
Fax : +33 (0)2 41 66 01 99  
site internet : [www.espace-emeraude.com](http://www.espace-emeraude.com)